

ACTE DE CESSION DE PARTS SOCIALES

EXPOSÉ PRÉALABLE Le capital social de la société **AABSOLUTION** est fixé à la somme de 8100 €, divisé en 20 parts sociales de 405 € chacune, intégralement souscrites et libérées. Avant la présente cession, les parts étaient réparties ainsi :

- Mme TOURRENC Alice : 10 parts (numérotées de 1 à 10).
- Mme TOURRENC Agnès : 10 parts (numérotées de 11 à 20).

ENTRE LES SOUSSIGNÉS : Le Cédant : Mme TOURRENC Alice, née le 01/02/1970 à maison Alfort, demeurant au 20 boulevard de Bonrepos, 31000 Toulouse.

Le Cessionnaire : Mme TOURRENC Agnès, née le 18/07/1972 à Paris 12ème, demeurant au 28 rue Pierre, 91230 Montgeron.

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la cession Le Cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, au Cessionnaire qui accepte, **1 part sociale** portant le **numéro 10**, lui appartenant dans la société **AABSOLUTION**, SARL au capital de 8 100 €, dont le siège social est au 62 Avenue de la République, 91230 Montgeron, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro **799 826 284**.

À l'issue de cette cession, Mme TOURRENC Agnès devient propriétaire de **11 parts** (n° 10 à 20) et Mme TOURRENC Alice reste propriétaire de **9 parts** (n° 1 à 9).

Article 2 : Prix de la cession La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **quatre cent cinquante (450) euros**. Le Cessionnaire a payé ce jour ledit prix directement au Cédant qui lui en donne quittance entière et définitive.

Article 3 : Propriété et Jouissance Le Cessionnaire sera propriétaire de la part cédée à compter de ce jour.

Article 4 : Agrément Le Cédant déclare que le projet de cession a été régulièrement notifié à la société et que les associés ont donné leur agrément lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 Mars 2026.

Article 5 : Formalités Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes pour l'accomplissement des formalités.

Les frais des présentes sont à la charge du Cessionnaire.

Fait à Montgeron, le 16/03/2026 En 5 exemplaires

Signature du Cédant

"Lu et approuvé"

Signature du Cessionnaire

"Lu et approuvé"

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
ETAMPES

Le 26/03/2026 Dossier 2026 00005904, référence 9104P61 2026 A 00927

Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Vingt-cinq Euros

Montant reçu : Vingt-cinq Euros